abidesk

Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)

au capital social de 5000.0 €

133 Cours Caffarelli 14120 Mondeville

RCS Caen 890854235

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Le 14/10/2026

Mme Caroline Amélie Coralie Launay,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes :

Décisions

Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 11 Rue Jules Ferry 14270 Mézidon Vallée d'Auge en remplacement de l'ancien siège social, situé au 133 Cours Caffarelli 14120 Mondeville à compter du 14/09/2026.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par l'Associé Unique de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

Décision 3 - Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Caroline Amélie Coralie Launay, Associé unique

